

lieu à différentes recherches pour le découvrir. Il en résulta que plusieurs des expérimentateurs, parmi lesquels nous nous bornerons à citer Jean Van Horne, Thomas Bartholin, Pauli, Clauder, tout en louant l'efficacité de la méthode de Bils, annonçaient que celle qu'ils avaient trouvée lui était supérieure encore. Bils n'ayant pu vendre sa découverte, la laissa à ses héritiers, dans un manuscrit légalisé et scellé par les magistrats hollandais. Après sa mort (1669), cette pièce fut remise au docteur Corradi de Leyde, qui le remit à M. Pallas, avec toutes les pièces justificatives. Celui-ci s'empressa de la publier. Nous allons offrir une analyse de ce procédé, qu'on trouve inséré dans le tom. LIII, de l'ancien *Journal de Médecine, Chirurgie et Pharmacie*, etc.

L'auteur conseille d'avoir une caisse d'étain sans couvercle, ayant huit pieds de longueur, deux de largeur, et trois de hauteur; cette caisse est renfermée dans une autre de bois de chêne très-sain, dont les jointures sont maintenues solidement par des bandes de fer; elle doit fermer exactement et être munie d'un fort couvercle. On met dans la caisse d'étain soixante livres de tan en poudre grossière, cinquante livres d'alun de Rome, autant de poivre et cent livres de

sel gemme. On verse sur ce mélange seize cents livres d'excellente eau-de-vie, avec environ huit cents livres de bon vinaigre. Après avoir bien agité ce mélange avec une spatule en bois, on le couvre avec le couvercle et on le laisse macérer pendant une ou deux heures. Pendant ce temps, on fait l'incision cruciale assez grande pour que la liqueur puisse imprégner toutes les cavités. On pratique une autre incision cruciale à l'occiput et on enlève une pièce de l'os, sans rien enlever de l'intérieur du crâne. Pour augmenter l'effet antiseptique de la liqueur, on peut injecter de l'eau-de-vie dans les intestins et les nettoyer ainsi. Après cela on enveloppe le cadavre dans une toile fine qu'on lie avec un cordon de soie, au-dessus de la tête et des pieds. Alors on suspend le cadavre dans la liqueur, au moyen d'un cordon de soie, des pieds et de la tête, qu'on fixe sur un cadre de bois, de manière à ce que le corps soit recouvert d'environ deux pieds de liqueur. On étend ensuite sur la caisse d'étain des couvertures de laine bien épaisses, on y baisse le couvercle en bois et on lute les jointures avec de la cire. Le troisième jour de l'immersion on en sort le cadavre et on l'y remet pendant vingt-sept autres jours. On le renverse alors sur le ventre pour en faire écouler la liqueur et on lave les cavités avec l'eau-de-vie. Après avoir remué le mélange, on y replace le corps, en ayant soin de n'en point détacher les cheveux, l'épiderme ni les ongles qui tiennent alors fort

peu. Après les trente jours, on place le cadavre dans une autre caisse remplie de la même composition et on y immerge le cadavre pendant trente autres jours; alors il est beaucoup plus ferme; on peut le manier plus facilement, peigner les cheveux, etc.; après avoir lavé la peau avec une éponge douce, on peut l'exposer à l'air plusieurs jours et l'habiller si on le désire.

Après qu'on a bien nettoyé la première caisse, on y verse la même quantité de vinaigre et d'eau-de-vie avec :

Aloès, }
Myrrhe, } à 44 livres,

Mastic, }
Noix muscades, }
Girofles, } à 20 livres.
Cannelle, }

Le tout en poudre.

Le cadavre reste en macération dans ce mélange pendant deux mois. Au bout de ce temps, on le lave avec la partie liquide de cette teinture alcoolique; on replace dans le ventre tout ce qui a pu en sortir et on fait sécher le corps. Au moyen d'un feu doux on fait sécher les matières du bain; on les fait servir de première couche pour le cercueil où le cadavre doit être conservé. Si l'on veut obtenir une momie incorruptible, on le fait sécher dans un petit local bien fermé qu'on chauffe fortement. Dans cette sorte d'é-

tuve on brûle aussi tous les jours deux livres d'encens et de mastic; de temps en temps on doit retourner le corps et en essuyer l'humidité. La dessiccation qui ne fait que rendre la momie plus parfaite étant terminée, on la frotte avec un liniment composé de :

Ambre gris, 6 onces.

Baume du Pérou, 8 onces.

Huile de cannelle, 4 onces.

On le place alors dans une caisse d'étain renfermée dans une autre de plomb. Ce procédé est aussi long que dispendieux; il ne saurait maintenant être mis en usage. Nous ne doutons point de son efficacité; mais, nous ne craignons pas de dire que l'action de l'alcool, du vinaigre, du tanin, etc., produisent le racornissement des parties, et nous regardons comme impossible que les tissus puissent, comme l'ont affirmé plusieurs des partisans de Bils, conserver leur flexibilité naturelle après quelques mois.

(Note communiquée par M. Julia.)

Pénicher, qui nous a fourni les premières formules, nous tracera dans les pages suivantes le moyen de les appliquer.

Il y a plusieurs manières d'embaumer.

La première, qui est tirée de l'Écriture

sainte, n'empêchait pas que les corps ne fussent bientôt altérés, puisque l'on n'ôtait point les viscères qui causent la corruption.

La seconde est celle où l'on se contente de vider et de nettoyer seulement les cavités qui contiennent les entrailles, le cerveau et les autres parties nobles, les remplissant ensuite de poudre aromatique, avec des étoupes et du coton.

La plus usitée et la plus parfaite qui se pratique est la troisième, qui consiste à faire des incisions à toutes les parties du corps, comme nous en parlerons dans la suite,

On en pourrait ajouter une quatrième, qui n'a pas lieu à l'égard des corps maigres et décharnés; elle ordonne d'ôter les graisses et les chairs, en sorte qu'il ne reste que la peau et les os. Cette façon n'était pas inconnue aux Égyptiens, et je l'ai fait mettre plusieurs fois en usage; mais ce travail est laborieux et demande un habile chirurgien.

Enfin il y a une dernière méthode d'embaumer les corps, laquelle s'exécute en faisant de petites ouvertures à certaines parties du cadavre, sous les aisselles, aux aines et à l'anus, selon l'ancien usage des Égyptiens. Pour com-

mencer cette importante opération, il faut premièrement que le chirurgien qui a l'honneur d'être employé à embaumer un roi ou quelque prince souverain, sous les ordres de son premier médecin, en présence des officiers de la couronne, fasse avec le bistouri quelque taillade à la plante des pieds, afin d'éprouver par cette opération si le sujet dont il veut ouvrir le corps est véritablement décédé: ce qui est un moyen plus sûr que les onctions que l'on pratiquait autrefois en pareille occasion pour réveiller les esprits animaux que l'on soupçonnait de n'être qu'assoupis. Il fera ensuite une longue incision, depuis la partie supérieure du sternum, pour donner moyen d'examiner les parties de la poitrine et de chercher la cause de la maladie et de la mort, afin d'en faire un rapport fidèle qu'on donnera par écrit, étant fait de concert avec les médecins et chirurgiens du roi présents. Il ôtera toutes les parties qui sont contenues dans cette capacité du corps; après il descendra au bas-ventre, dont on examinera toutes les parties, qu'il tirera dehors pour cet effet, retirant tout ce qui est disposé à la pourriture. Les parties qui doivent être ôtées sont, entre autres, le gosier,

qui comprend la trachée et l'œsophage; la langue, les yeux, les poumons, le cœur, qui sera tiré de son péricarde pour être embaumé séparément, ainsi qu'il se pratique d'ordinaire; l'estomac, le foie, la rate, les reins, les intestins, le cerveau, les membranes, les graisses, le sang, les sérosités, les éponges et autres matières qui auront servi durant le travail, mettant toutes ces choses dans un baril pour être portées au lieu destiné. Je sais qu'il y a des auteurs qui ordonnent d'extirper les parties génitales aux deux sexes; mais, outre que ce serait défigurer le corps d'un homme, ces parties se peuvent conserver aussi bien que les autres, et d'ailleurs nous devons avoir du respect pour les instruments qui nous ont donné l'être. — Le chirurgien, ayant vidé ces cavités, doit travailler à la tête, de laquelle il sciera le crâne, ainsi qu'on a coutume de faire pour les démonstrations anatomiques; et après qu'il aura examiné le cerveau et qu'il l'aura enlevé, l'apothicaire lavera exactement et fortement les cavités du crâne avec du vin aromatisé et de l'esprit-de-vin; ensuite il les remplira avec de la poudre qu'il aura préparée, et avec du coton ou des étoupes imbibées de quelque baume liquide,

de manière qu'il y ait plusieurs couches de cette poudre et de ces étoupes alternativement appliquées les unes sur les autres, après quoi on rejoindra les os du crâne séparés, et on recoudra la peau. Il frotera ensuite toute la tête d'un des baumes liquides, et bassinera très-souvent le visage avec les mêmes baumes; il couvrira la tête d'un bonnet ou d'une coiffe, qui sera cirée et profonde, après qu'il aura insinué dans les narines, dans la bouche, dans les orbites des yeux et dans les oreilles, du coton imbibé et chargé de baume en liqueur, des huiles de muscade ou de gérofle; il travaillera au bas-ventre, qui sera lavé avec le même vin aromatisé, puis avec de l'esprit-de-vin, et il le frotera de quelqu'un des baumes susdits, et enfin il le forcira abondamment de poudre et d'étoupes, jusqu'à ce que toutes ces matières distribuées les unes entre les autres forment la grosseur naturelle du ventre que le chirurgien recoudra. Le chirurgien prendra garde que la dissection soit faite dans les veines et dans les artères, afin d'en épuiser le sang et les humidités: ce qui sera observé aux bras, aux mains, aux cuisses, aux jambes, aux pieds, aux talons, aux bourses et aux autres parties, comme au

dos, aux épaules, aux fesses, tournant pour cet effet le cadavre et lui appuyant le ventre et la face contre la table; dans ces endroits épais et charnus, les incisions seront longues, profondes et en grand nombre, en sorte qu'elles pénétrant jusqu'aux os, et lorsque les gros vaisseaux seront ouverts et purgés de leur sang, le pharmacien répandra quantité de poudre dans tous ces espaces, qu'on refermera ensuite avec le fil et l'aiguille, après qu'ils auront été arrosés et bassinés avec le vin aromatisé et avec l'esprit-de-vin; car il faut avoir le soin d'étuver incessamment ces parties, en absorber, s'il se peut, toutes les humidités, et les dessécher en quelque façon avec l'éponge, avant que de les frotter du baume liquide ou d'un des liniments, et de les remplir avec les étoupes et lesdites poudres. Enfin le tout sera recousu très-proprement, afin que le corps ne soit pas méconnaissable; c'est pour cela que l'on ne doit pas faire d'incision au visage, et on tâchera de conserver tellement les traits qu'il puisse être facilement reconnu, ainsi que je l'ai observé depuis peu à une ouverture qui fut faite au cercueil d'un évêque, qui avait été embaumé il y avait plus de cinquante ans, et dont le visage n'était

point du tout défiguré. Pour cette raison, l'artiste se servira de poudres fines, d'aloès, de myrrhe et d'autres; à l'égard du corps, il le frottera et oindra avec le liniment qu'il aura préparé, y ajoutant de la poudre dont il fera comme une pâte. — Et il faut remarquer qu'à mesure qu'il achèvera d'embaumer chaque partie, le chirurgien doit la bander avec des bandes de linge trempées dans le liniment, en sorte qu'elles soient comme une espèce de corset et en xiastre, qu'elles fassent plusieurs circonvolutions les unes sur les autres, pour tenir les parties du corps serrées, et empêcher les aromates de sortir des cavités qui en seront remplies; ces bandes doivent commencer par le cou, pour finir aux pieds et aux mains: elles seront longues et larges pour bander le corps, les cuisses, les jambes et les bras, mais étroites et courtes pour les doigts.

Cela fait, on mettra la chemise lavée comme il a été dit; on ornera le sujet des marques extérieures des dignités qu'il aura possédées durant sa vie, et on l'ensevelira dans un drap de linge imbibé de liniment qui servira de sparadrap, que l'on nouera par les deux extrémités avec du ruban, par-dessus quoi on

l'enveloppera de la toile cirée, qui sera liée très-étroitement avec de la corde. Enfin on le déposera dans le cercueil, dont on remplira tous les intervalles vides avec ce qui sera resté de la poudre, s'il y en a, ou avec des paquets d'herbes aromatiques séchées; on le fermera et on le soudera avec toute l'exactitude possible. On appliquera par dehors une plaque de cuivre, ou d'un autre métal durable, sur laquelle on aura fait graver une inscription convenable pour servir de mémoire à la postérité. Le cercueil sera mis dans un autre de bois, que l'on couvrira si l'on veut d'un drap mortuaire.

Ce travail étant achevé, on viendra au cœur, qui, comme j'ai déjà dit, est embaumé séparément. On suppose donc qu'ayant été tiré de sa place, détaché du péricarde et ouvert par ses deux ventricules, lavé plusieurs fois d'esprit-de-vin et bien nettoyé du sang caillé et des autres impuretés qui pourraient y être attachées, on l'aura fait tremper durant les opérations précédentes dans d'autre esprit-de-vin, ou dans de l'huile de térébenthine distillée. L'apothicaire reprend donc ce viscère ainsi préparé; il remplit ses ventricules avec les poudres

d'aloès, de myrrhe, de benjoin, de styrax; il peut même le frotter d'huile ou essence de muscade, de géofle, de cannelle, comme aussi de teintures d'ambre gris, de musc, de civette; puis après il l'ajustera dans du coton parfumé, pour contenir les poudres qui feront, avec les huiles, comme une pâte, et on le mettra dans un petit sac de toile cirée et aromatisée de quelqu'une des susdites essences, dont on frottera aussi la boîte où il doit être enfermé, tant intérieurement qu'extérieurement, et on la soudera comme il faut, pour être enveloppée dans un taffetas d'une certaine couleur, lequel sera pareillement imbibé et frotté des essences ou teintures, et noué de rubans de la même couleur: la couleur violette est celle qui est convenable pour les ecclésiastiques.

Je me souviens d'avoir embaumé le cœur d'un abbé de qualité, qui était d'une vie exemplaire: l'odeur qui en exhalait était *si suave et si agréable, qu'elle parfuma pendant plusieurs mois le chœur du couvent des Dames-Religieuses où il avait été porté.*

Le corps et le cœur étant ainsi embaumés, il ne nous reste plus qu'à parler des entrailles, des poumons, du cerveau, etc. Pour nettoyer

plus aisément ces viscères, on coupera les intestins en long, on fera des incisions aux poulmons, à la rate, à la matrice et aux autres parties qui étaient contenues dans le corps; on les nettoyera du sang, des sérosités et des autres saletés qui les pourriraient en peu de temps; puis on les lavera avec d'excellent esprit-de-vin, étant auparavant lavés avec d'autres liqueurs; on les arrangera après dans le baril, en sorte que la poudre couvre premièrement le fond, mettant une partie des viscères sur cette première couche, et ensuite un second lit de poudre, et l'on continuera ainsi à mettre les viscères et les poudres alternativement et par lits, jusqu'à ce que le baril soit presque plein, observant que le dernier lit soit de cette poudre préparée, qu'on ne doit pas épargner en cette rencontre. Ce baril, qui doit être de plomb, sera enfermé dans un second qui sera de bois, que l'on enfoncera et poissera exactement (on ne se servit que d'un baril de bois pour Henri III, roi de France).

Cependant, avec toutes ces précautions que l'on pourrait prendre pour conserver ces parties, en employant beaucoup d'esprit-de-vin, de poudres aromatiques et d'autres drogues

propres, je doute fort qu'elles ne soient bientôt corrompues, et peut-être même avant que d'arriver au lieu destiné pour leur sépulture.

Enfin, lorsqu'on doit exposer le corps en public dans le lit où il est décédé, l'on lave le visage avec de l'esprit-de-vin, et avec du véritable baume on le rafraîchit très-souvent; mais quand il faut qu'il soit exposé sur un lit de parade pour y rester plusieurs jours, on se contente d'ordinaire de le faire mouler en cire, et de montrer seulement sa figure,... pendant que le corps est sous le lit, embaumé dans un cercueil.

Mais, pour tous les autres sujets, ceux qui doivent être transportés, on s'écartera le moins possible des prescriptions suivantes. Après avoir vidé le cerveau par un large trépan fait au derrière de la tête, avoir ôté les viscères, le gosier, les membranes, scarifié les parties charnues et les avoir purgées du sang et des autres sérosités, on doit mettre le cadavre dans une des lotions ou dans une des saumures décrites au chapitre V, dont on choisira les matières selon le lieu et la saison où on se trouvera; et, au bout de quelques jours de macération, le sujet étant bien égoutté, on insinuera dans le vide du crâne de la cire neuve fondue, après